

Conditions Tarifaires



Comptes d'entreprises, professionnels et associations.

Tarifcation 01.04.2018

Prix NETS (non assujettis à TVA)
sauf indication contraire

Comptes d'entreprises, professionnels et associations.

Tarification 01.04.2018

Caixa Geral de Depósitos met à votre disposition une nouvelle génération de plaquettes tarifaires.

Cette plaquette vous informe des conditions tarifaires de nos produits et services applicables à la clientèle d'entreprises, professionnels et associations **à partir du 1^{er} avril 2018.**

Vous pouvez également les consulter dans l'ensemble de nos agences et sur notre site internet : www.cgd.fr

Si vous ne l'avez pas encore signée, vous pouvez vous procurer gratuitement votre convention de gestion de compte Caixa Geral de Depósitos, sur simple demande à nos guichets.

Parlez-en à votre conseiller.

Caixa Geral de Depósitos S.A. Succursale France

Caixa Geral de Depósitos. S.A. • Succursale France - Banque • 38, rue de Provence – 75009 PARIS • Téléphone 01 56 02 56 02 • Fax 01 56 02 56 01 • Mandataire d'assurance lié immatriculé au Portugal à l'ASF sous le n° 207186041, notifié à l'ORIAS en tant qu'intermédiaire d'assurance en libre établissement en France • Siren 306 927 393 RCS Paris • APE 6419Z • Ident. Intracommunautaire FR 88 306 927 393 • Siège Social: Av. João XXI, 63 – 1000-300 Lisboa, Portugal • Capital Social € 3 844 143 735 [www.cgd.pt] • CRCL et NIPC n.º 500 960 046

Comptes d'entreprises, professionnels et associations.

Conditions tarifaires - 01.04.2018

SOMMAIRE

Page

1 - SERVICES ATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	5
<ul style="list-style-type: none">• A - Retraits, paiements• B - Incidents et opérations diverses liés aux opérations de paiement• C - Cartes bancaires• D - Protection• E - Oppositions• F - Contrats commerçants• G - Versements, encaissements, recouvrement de créances• H - Incidents et opérations diverses liés aux opérations de recouvrement• I - Arrêtés de compte• J - Dates de valeur - opérations au crédit• K - Dates de valeur - opérations au débit	
2 - AUTRES SERVICES	7
<ul style="list-style-type: none">• A - Opérations juridiques• B - Cautions• C - Frais de recherche et de photocopie de documents• D - Renseignements commerciaux• E - Autres frais de services• F - Relevés de compte• G - Opérations de change manuel• H - Banque à distance	
3 - CRÉDIT	8
<ul style="list-style-type: none">• A - Découverts• B - Prêts immobiliers• C - Promotions immobilières et marchands de biens• D - Autres prêts• E - Incidents sur remboursements de prêts• F - Autres prestations sur prêts• G - Escompte• H - Cession créances Dailly	
4 - OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	10
<ul style="list-style-type: none">• A - Émission de virement international• B - Réception de virements de l'étranger• C - Émission de chèques payables à l'étranger• D - Paiement de chèques présentés à l'étranger• E - Remise de chèques payables à l'étranger• F - Encaissement d'effets payables à l'étranger• G - Crédits documentaires• H - Commission de change	
5 - SERVICES GRATUITS	12
6 - RÉSOUDRE UN LITIGE	12

1 SERVICES ATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

A - RETRAITS, PAIEMENTS

• Retrait d'espèces au guichet sur compte d'une autre agence	5,00
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50
• Ordres de virement - Remises papier ou télétransmis occasionnels	3,40
• Occasionnel banque en ligne (Internet, selon abonnement)	1,70
• Frais sur virement permanent par ordre	0,40
Minimum par remise	3,20
• Semi-permanents ou multiples (salaires) par ordre	0,35
Minimum par remise	3,15
• Virement de trésorerie	3,35

B - INCIDENTS ET OPÉRATIONS DIVERSES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE PAIEMENT

• Chèque ou effet présenté par huissier et payé	28,00
• Chèque revenant impayé (sauf pour absence ou insuffisance de provision)	19,50
• Chèque rejeté autres motifs qu'absence ou insuffisance de provision	19,50
• Déclaration/Mainlevée d'incidents de paiement à la Banque de France (autres que chèques)	24,50
• Forfait de frais par chèque rejeté > à 50,00 € pour défaut de provision	50,00
• Forfait de frais par chèque rejeté < à 50,00 € pour défaut de provision	20,00
• Notification d'une interdiction par la Banque de France	30,00
• Chèque payé émis en infraction à une interdiction	24,50
• Frais par prélèvement impayé	max : montant du rejet plafond : 20,00
• LCR/BOR rejeté pour défaut de provision	20,00
• Avis de prélèvement payé sans autorisation préalable	Gratuit

C - CARTES BANCAIRES *cotisation annuelle

• Cotisation Carte VISA Débit Immédiat	40,00
• Cotisation Carte VISA Débit Différé	46,00
• Cotisation Carte VISA PREMIER	130,00
• Cotisation Carte VISA INFINITE	300,00
• Cotisation Carte VISA ELECTRON (débit immédiat)	33,00
• Réédition code confidentiel	8,00
• Réédition code confidentiel en urgence	50,00
• Commande et envoi d'une carte en urgence	50,00
• Remplacement de la carte :	
- À l'occasion de son renouvellement automatique	Gratuit
- À la demande du client (détérioration, renouvellement anticipé)	13,50
- Suite au blocage pour perte, vol	13,50
• Recherche sur facturette	13,50
• Recherches externes sur opérations cartes VISA	15,50
• Retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets à l'étranger	
- zone EURO	Gratuit
• Retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets	
- hors zone EURO	3,00
• Paiement par carte à l'étranger - zone EURO	Gratuit
• Paiement par carte à l'étranger - hors zone EURO	2,30%
• Modification temporaire du plafond de la carte bancaire à la hausse (sauf pour carte Infinite)	12,00
• Frais d'envoi de carte en pli recommandé avec A/R	9,00

D - PROTECTION

• Assurance moyens de paiement - Presença au travail	100,00 (70,00 2 ^{ème} ass.)
--	---

E - OPPOSITIONS

• Frais de révocation sur prélèvement	Gratuit
---------------------------------------	---------

• Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur	18,50
• Reconduction annuelle des oppositions sur chèques	14,50
• Frais d'opposition de la carte pour perte ou vol	18,00
• Frais d'opposition de la carte par la banque	74,50

F - CONTRATS COMMERÇANTS

• Commission par transaction	Taux négocié avec la banque
• Minimum de perception par transaction	Négocié avec la banque
• Frais d'intervention et traitement d'impayés	50,00

OPTION : PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS

• Abonnement au service - par mois	15,00
• Commission par transaction (applicable à chaque mensualité fractionnée)	minimum de 1%
• Montant des transactions acceptées	100,00 mini - 4 000,00 maxi

G - VERSEMENTS, ENCAISSEMENTS, RECOUVREMENT DE CRÉANCES

• Prélèvements - Remises papier ou télétransmis	
Occasionnels avec RIB	3,40
Semi-permanents ou multiples	par ordre 0,35 - mini par remise 3,25
• Effets à l'encaissement / escompte - Remises papier ou télétransmis	
LCR/BOR (support papier) par remise	8,00
LCR/BOR (support papier) par effet	5,00
LCR/BOR (support télétransmission) par remise	sans frais
LCR/BOR (support télétransmission) par effet	0,40
ABONNEMENT SERVICE DÉPÔT EXPRESS - accès à un coffre-fort sécurisé extérieur 24h/24 pour déposer votre recette (espèces et/ou chèques)	
• Adhésion (accès au coffre d'une agence ou à l'ensemble des agences équipées du dispositif) - par mois	8,00
• Remplacement de clé ou de passe	20,00

H - INCIDENTS ET OPÉRATIONS DIVERSES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE RECOUVREMENT

• Impayés sur remises : LCR/BOR	15,50
• Avis de sort (par courrier ou fil)	13,50
• Modifications sur effets (prorogation, réclamation, domiciliation)	13,50

I - ARRÊTÉS DE COMPTE

Périodicité de calcul	Trimestrielle
• Intérêts débiteurs :	
en Euros : calculés en fonction du Taux de Base + Majoration, ou taux fixe	
en Devises : calculés en fonction du taux hebdomadaire de la devise + majoration	
• Commission de mouvement :	
Mini 0,075% sur le montant des opérations débitrices (mini 12,50 €)- facturation à part	
• Commission sur le plus fort découvert du mois :	
Mini 0,075% par mois, sur le plus fort découvert de chaque mois du trimestre	
• Commission de dépassement de la ligne autorisée :	
majoration de 5% des intérêts débiteurs	
• Commission d'intervention :	9,50 € par opération maxi 570,00 € par mois
• Commission d'immobilisation :	
2,50 % du montant des intérêts débiteurs du trimestre - mini. 10,00	
• Ports et frais : en fonction du dossier traité	
• Frais de tenue de compte minimum (par trimestre)	45,00
• Frais comptes inactifs (par an)	30,00
• Lettre de notification aux débiteurs (par lettre)	14,00
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	8,00

J - DATES DE VALEUR - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

• Versements d'espèces	Valeur jour
• Remise de tous les chèques compensables en France	J+1 ouvré

• Remise LCR/BOR (papier ou télétransmission)	4 J. calendaires
	(après la date effective de présentation au paiement)
• Remise à l'escompte	Valeur jour
• Virement	Date de réception

K - DATES DE VALEUR - OPÉRATIONS AU DÉBIT

• Paiement chèque	J - 1 ouvré
• Prélèvement	Valeur jour
• Virement	Date d'opération
• Retrait d'espèces (guichet et CAIXAMATIC)	Valeur jour
• Retrait par chèque	Valeur jour
• Cartes bancaires	Valeur jour (de l'échange interbancaire)
• Effets domiciliés	J - 1 ouvré

2 AUTRES SERVICES

A - OPÉRATIONS JURIDIQUES

• Frais par avis à tiers détenteur, frais par opposition à tiers détenteur, frais par saisie-attribution	110,00
• Frais pour opposition administrative	10 % du montant de l'opposition
- maximum	95,00
• Lettre de clôture juridique	30,00
• Suivi administratif (mise à jour), fiscal et juridique de dossier	
- Sociétés, Professionnels, Associations	120,00
- Levée des états de greffe - Frais réels	mini 7,50
• Dossier successoraux	
- Frais de traitement d'un dossier (frais calculés en fonction du montant des avoirs)	1%
minimum	85,00
maximum	750,00
- Gestion annuelle	140,00

B - CAUTIONS

• Établissement d'acte spécial	96,50
• Établissement d'acte habituel	43,50
• Information annuelle des cautions	Gratuit
• Commission de risque	2 % mini 65,00
• Mise en jeu et appel de fonds par caution	100,00

C - FRAIS DE RECHERCHE ET DE PHOTOCOPIE DE DOCUMENTS

• Document récent (- d'un an)	7,70
• Document ancien (+ d'un an)	14,50
• Photocopie supplémentaire	0,75

D - RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

• Renseignements ponctuels demandés par le titulaire du compte	15,00
• Renseignements destinés au contrôle des Sociétés (audit, lettre aux contrôleurs comptables)	78,00

E - AUTRES FRAIS DE SERVICES

• Attestations diverses	15,50
• Frais d'envoi de chéquier en recommandé	12,00
• Frais de courrier - recommandé simple	3,25
• Frais de courrier - recommandé A/R	5,00
• Fax / Swift Europe	6,25
• Fax / Swift hors Europe	11,00
• Frais de garde de courrier en Agence	31,00
• Versements / retraits d'espèces monnaie divisionnaire - pièces	5 ‰
minimum	15,00
• Frais lettre de rappel de suivi économique et financier	6,00

F - RELEVÉS DE COMPTE

• Relevé de compte à périodicité journalière (par mois)	31,00
• Relevé de compte via SWIFT (MT940 ou 950) à périodicité journalière (par mois)	60,00 mini - 200,00 maxi
Commission d'ouverture	60,00
• Relevé de compte à périodicité décadaire (par mois)	3,90
• Relevé de compte via SWIFT (MT940 ou 950) à périodicité mensuelle (par mois)	60,00 mini - 200,00 maxi
Commission d'ouverture	60,00
• Relevé de compte délivré au guichet	2,40
• Réédition d'un relevé de moins d'un an	6,25
• Réédition d'un relevé de plus d'un an	12,50

G - OPÉRATIONS DE CHANGE MANUEL

• Achat et vente de billets de banque étrangers	
Clients	Pas de commission
Non Clients	1% mini 3,75
• Achat de chèques de voyage - En Euros ou en devises	1% mini 3,75

H - BANQUE À DISTANCE

• Internet sur www.cgd.fr : service CGD on-line	
• Internet mobile : application CGD mobile	
- Abonnements mensuels hors frais de connexion et de fournisseur d'accès Internet/opérateur	
Niveau 1 : consultations + chèquiers	Gratuit
Niveau 2 : Niveau 1 + virements zone SEPA ⁽¹⁾ (IBAN/BIC préalablement communiqués à l'agence), et alertes	Gratuit
Niveau 3 : Niveau 2 + gestion par l'abonné de sa liste de bénéficiaires virements zone SEPA	1,45
Niveau 4 : Niveau 3 + gestion de SDD (prélèvements SEPA)	20,00
- Édition nouveau code d'accès CGD on-line	Gratuit
- Délivrance de Digipass (authentification forte et paiements sécurisés par Internet)	Gratuit
- Remplacement de Digipass pour perte, vol, endommagement	13,50
• Abonnement mensuel Caixa SMS - Alertes situation du compte par SMS	2,90
• Abonnement EDI (échange de données informatisées) - par mois	31,00
• Serveur vocal Caixadirect - sans abonnement	
- Coût de l'appel téléphonique - Tarif indicatif	Appel surtaxé
- Réédition de code confidentiel	Gratuit

3 CRÉDIT

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt. Le taux effectif global (T.E.G.) est indiqué dans l'offre préalable ou dans le contrat de crédit.

Taux de Base CGD à la date de publication : 7,50 %

A - DÉCOUVERTS

• Intérêts débiteurs découvert en compte non convenu ou non formalisé	Taux maximum autorisé*
• Intérêts débiteurs découvert en compte faisant l'objet d'une autorisation formalisée	Nous consulter*
• Frais de dossier :	
- Mise en place	1% du montant de l'autorisation
- Renouvellement	75,00 mini
• Commission de non utilisation	maximum 0,50%
(calculée sur le montant non utilisé de la ligne à partir des nombres débiteurs du trimestre)	

* Dans la limite des taux d'usure en vigueur, publiés chaque trimestre par la Banque de France et disponibles sur le site internet www.banque-france.fr pour la catégorie «crédit de trésorerie».

B - PRÊTS IMMOBILIERS

• Taux nominal annuel (hors assurance)	Taux négocié avec la banque
• Frais de dossier minimum	1% 400,00

• Frais de désistement	155,00 mini - 810,00 maxi	1%
• Modification de tableau d'amortissement avec avenant à un contrat existant		1% du capital restant dû
minimum		400,00
• Attestations et certificats divers		15,50
• Remboursement anticipé		3%

C - PROMOTIONS IMMOBILIÈRES ET MARCHANDS DE BIENS

• Taux nominal annuel (hors assurance)	Taux négocié avec la banque	
• Frais de dossier	1,5% - mini 3 000,00	
• Frais de renouvellement de lignes	1% - mini 2 500,00	
• Frais de désistement sur crédits promoteurs ou marchands de biens	200,00 mini - 1 500,00 maxi	0,20%
• Modification des modalités de remboursement des crédits promoteurs ou marchands de biens	300,00 mini - 10 000,00 maxi	0,50%
• Mainlevée d'hypothèque partielle ou définitive		60,00
• Demande de décompte de remboursement		60,00
• Frais d'expertise		
- Opérations de montant > 500 000 € en Ile-de-France et > 350 000 € en province		1 500,00
- Toutes les opérations de Promotion Immobilière		2 000,00
• Frais de visite de chantier (prêt travaux) - forfait par visite		300,00
• Commission d'engagement		0,25% mini (mini 500,00)
• Commission de non utilisation		maximum 0,50%
(calculée sur le montant non utilisé de la ligne à partir des nombres débiteurs du trimestre)		
• Garantie d'achèvement		
Commission GFA sur total des ventes TTC		1,50%
Etablissement d'acte		200,00
• Gestion des comptes de centralisation financière		
Commission de mouvement		0,08%
sur le montant des opérations débitrices (minimum 12 €) - facturation à part		
Frais de gestion des comptes de centralisation financière	(par trimestre)	1 500,00
Frais débloqués de factures		100,00 (par bordereau)

D - AUTRES PRÊTS

• Taux nominal annuel (hors assurance)	Taux négocié avec la banque	
• Frais de dossier		1%
minimum		75,00

E - INCIDENTS SUR REMBOURSEMENTS DE PRÊTS

(En sus des pénalités contractuelles)

• Lettre de rappel, lettre de mise en demeure et lettre de dernier avis (en recommandé)		24,50
• Remise de dossier en contentieux		77,00

F - AUTRES PRESTATIONS SUR PRÊTS

• Frais de notification ou de renouvellement de crédit		80,00
• Frais d'étude de dossier de crédit (moyen long terme)		1%
minimum		230,00
• Mainlevée d'hypothèque partielle ou définitive		60,00
• Mainlevée nantissement fonds de commerce		20,00
	(+ récupération des frais d'enregistrement DGI)	
• Cession de rang		48,50
• Opposition auprès d'une Compagnie d'Assurances		58,00
• Frais de déclaration de créance (+ récupération des frais d'avocat)		50,00
• Formalités d'établissement et/ou enregistrement d'acte sous seing privé		20,00
	(+ récupération des frais d'enregistrement DGI)	
• Formalités gage de véhicule		75,00
	(+ récupération des frais d'enregistrement DGI)	

• Demande de décompte de remboursement	60,00
• Frais d'estimation de bien	
- Investissement locatif (biens à usage d'habitation) pour les opérations de montant > 500 000 € en Ile-de-France et > 350 000 € en province	1 100,00
- Investissement locatif (biens à usage professionnel, locaux commerciaux, bureaux...) pour les opérations de montant > 500 000 € en Ile-de-France et > 350 000 € en province	1 700,00
- SCI Patrimoniales (biens à usage d'habitation – hors investissement locatif)	Gratuit

G - ESCOMPTE

• Minimum d'agios par effet	6,50
• Dépassement de ligne ou escompte exceptionnel	
Majoration du taux d'escompte contractuel de :	1%
• Papier financier	
Commission d'engagement	0,60%

H - CESSION CRÉANCES DAILY

• Ouverture de dossier	75,00
• Bordereau de cession	7,50
• Par notification	23,00
• Frais de gestion par facture cédée	23,00
• Frais de créance impayée ou prorogée (par facture)	23,00

4 OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

A - ÉMISSION DE VIREMENT INTERNATIONAL

• Émission d'un virement	
- International non SEPA en euros ou en devises	
- * Commission de transfert	
inférieur à 60 000 €	1 ‰ mini 19,50
de 60 000 € à 120 000 €	1/2 ‰
de 120 000 € à 300 000 €	1/4 ‰
au-delà de 300 000 €	1/8 ‰
- * Commission par message SWIFT	7,20
• Annulation de transfert avec rapatriement de fonds	15,40
• Cap Vert (transfert agence en euros)	
- sans limite de montant	5,75

B - RÉCEPTION DE VIREMENTS DE L'ÉTRANGER

- En euros	Gratuit
- En devises	(**) Commission de change

C - ÉMISSION DE CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER

• Paiement direct - par tranche de 1850 €	6,75
(chèque en euros payable aux guichets des agences de CGD Portugal)	
• Autres chèques :	
- En euros	1 ‰ mini 19,50
- En devises	1 ‰ mini 19,50 + (**) Commission de change
• Remplacement de Paiement direct (perte ou vol)	15,40

D - PAIEMENT DE CHÈQUES PRÉSENTÉS À L'ÉTRANGER

- * Commission par message SWIFT	7,20
- En euros	1/2 ‰ mini 19,50
- En devises	1/2 ‰ mini 19,50 + (**) Commission de change

E - REMISE DE CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER (Euros ou devises) 1 ‰

- * Commission par message SWIFT	10,00
• minimum (plus commission de change (**)) si chèque en devises)	19,50
- Retour impayé sur remise de chèque payable à l'étranger	19,50

F - ENCAISSEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER

• Effets libres	1 ‰
minimum	15,50
maximum	100,00
• Effets documentaires	2 ‰
minimum	34,00
maximum	190,00
• Commission d'encaissement documentaire (acceptation et encaissement)	2 ‰
minimum	34,00
maximum	190,00
• Commission de dossier	30,00
• Opérations diverses de portefeuille	
réclamation ou envoi à l'acceptation, prorogation ou avis de sort, impayé	28,00
• Portefeuille documentaire	
- Commission de paiement	1,5 ‰
minimum	36,50
maximum	260,00
- Commission pour présentation supplémentaire ou prorogation, impayé, présentation à l'acceptation	37,00
- Effet non domicilié (par effet)	63,50
- Commission de dossier	30,00
- Commission documentaire	2 ‰
minimum	48,50
maximum	460,00
- Frais de poste, port, swift	mini 7,20

G - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

• À l'exportation	
Préavis ou annulation	55,00
Commission de transmission	55,00
Commission de notification	96,50
Commission de confirmation par trimestre indivisible	2 ‰ mini 107,00
Pour certains pays à risques	Nous consulter
Commission d'acceptation et/ou paiement différé	1 ‰ l'an
minimum	107,00
Modification de crédit	55,00
Commission de levée de documents	1,5 ‰ mini 107,00
Frais de poste, port, swift	mini 7,20
• À l'importation	
Préavis ou annulation	52,50
Commission d'ouverture crédit irrévocable	1/4 ‰
minimum	105,00
Commission de paiement ou de levée de documents	1/8 ‰
minimum	105,00
Commission de risque et/ou paiement différé (règlement par acceptation)	1 ‰ l'an
minimum par mois	105,00
Commission de modification	70,00
Frais de poste, port, swift	mini 7,20

H - ** COMMISSION DE CHANGE

• Inférieur à 60 000 €	1/2 ‰ mini 14,00
• De 60 000 € à 120 000 €	1/4 ‰
• De 120 000 € à 300 000 €	1/8 ‰
• Au-delà de 300 000 €	1/16 ‰

Aux commissions indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter dans tous les cas la récupération :

- des commissions, débours et frais, éventuellement réclamés par nos correspondants
- de nos débours et frais autres que ceux de correspondance courante (frais de télécopie, d'envoi de documents, etc.)

5 SERVICES GRATUITS

- Services divers
Ouverture de compte, changement d'adresse, transfert de compte entre agences, R.I.B., relevés mensuels.
- Opérations de guichet
Remise d'espèces billets, de chèques et virements au crédit d'un compte CGD France.
- Opérations interbancaires
Paiement des avis de prélèvement et de TIP.

6 RÉSOUDRE UN LITIGE

Qui sont vos interlocuteurs ?

- **Votre premier interlocuteur : votre agence**

Vous pouvez faire part de votre insatisfaction auprès de votre interlocuteur habituel et vous rapprocher ensuite du Directeur de l'Agence si vous le jugez nécessaire.

- **Votre second interlocuteur : le Service Marketing-Communication**

Si la solution proposée par votre agence ne vous apportait pas satisfaction, vous pouvez, alors, vous adresser au Service Marketing-Communication en utilisant le site Internet Caixa Geral de Depósitos – www.cgd.fr – ou en écrivant au 38 rue de Provence – 75009 PARIS

Tél. : 0156025602

Fax : 0156025851

(1) SEPA, Single Euro Payments Area (Espace Unique des Paiements en Euros), permet aux utilisateurs d'effectuer des paiements et des prélèvements en euros dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, aussi facilement que dans leur pays. Liste des pays SEPA : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.